

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 20 Novembre 2017 à 19h30 à l'hôtel de ville de Cloridorme

Sont présents : MM : Marcel Mainville  
Michèle Fournier  
Nancy Cloutier  
Sophie Côté  
Josée Boulay

Absence : Madame Nathalie Francoeur

Étaient également présents Madame Léona Francoeur, adjointe de même que messieurs Yvan Pruneau ins.mun et Paul-René Francoeur adjoint.

**2- Ouverture de la séance**

Son honneur le maire monsieur Denis Fortin constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

**3- Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Résolution # 263-11-17

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MICHÈLE FOURNIER, CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour tel que présenté soit et est adoptée.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3/B : discours du maire
- 4- Adoption des procès-verbaux d'octobre
- 5- Correspondance du mois (**pour votre information- et certaines nécessiteront un suivi- comprend toute la correspondance que l'on reçoit**)
- 6-- rapport du conseil, et suivi des procès- verbaux :
- 7- Présentation des comptes payés-
- 8- Présentation des comptes à payer-
- 9- **Résolutions et règlements:**
  - 9.1 : subvention voirie
  - 9.2 : garage petite déneigeuse
  - 9.3 : modification de tâches - Daniel Huet
  - 9.4 : déficiences chalet des sports- politique location- armature- barrure et porte
  - 9.5 : bateaux pour boutique
  - 9.6 : formation nouveaux élus
  - 9.7 : renouvellement des assurances municipales
  - 9.8 : suivi à faire : Oxycair-TECQ-MSP-rapports stations pompage-bilan eau potable- terrain Lacasse--
  - 9.9 : Demande de lotissement
  - 9.10 : Paie des pompiers
  - 9.11 : Servitude fosse résidence du 528, route 132
  - 9.12 : TACIM-appui
  - 9.13 : Droit de veto dernière réunion (congé sans solde-dép. MC)
  - 9.14 : formation (YP)
  - 9.15 : engagement pompier (EP)
  - 9.16 : fosse A.C. (Yvan)
  - 9.17 : avis de motion (code éthique-régie interne—
  - 9.18 : demande comité Torpille
  - 9.19 : refoulement HLM9
  - 9.20 : mandat santé jeunesse
  - 9.21 : Signature du maire chèques
  - 9.22 : maire suppléant

9.23 : ouverture routes hiver  
9.24 : chasse et pêche  
9.25 : balance argent donné par MRC- éco centre 1731.91\$  
9.26 : camp de jour

10- note DG (si nécessaire)  
11- Rapport de l'inspecteur municipal  
12- Rapport du chef pompier  
13-Période de questions  
14-Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3B : Discours du maire

Monsieur le maire donne lecture du discours du maire sur la situation financière de la municipalité.

#### **4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Résolution # 264 -11-17

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 Octobre 2017

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 Octobre 2017, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 2 Octobre 2017 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **5. CORRESPONDANCE DU MOIS**

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal avant la réunion pour consultation  
La correspondance fait partie intégrale de ce procès-verbal

#### **6- RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS.**

Étant nouvellement élu, le rapport des conseillères et du conseiller sera fait en décembre.

Résolution # 265- 11-17

#### **7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1<sup>er</sup> octobre au 31 octobre 2017**

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN MAIRE, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois d'octobre de la municipalité pour un montant de 79 813.04\$. Une liste des comptes a été remise à chacun des membres du conseil municipal et de plus : le maire et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu) de même que les écritures de fin de mois, paraphé par tous et les conciliations bancaires.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès-verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

Marie Dufresne, sec-trés.

Résolution # 266-11-17

8-ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés et vérifiés par les deux conseillères mandatées sur ce dossier et approuvé par les autres membres du conseil. Une copie de la liste fait partie intégrante du présent procès-verbal, sauf les factures de déplacement de l'ancien maire (à Québec et Gaspé).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**9- RÉOLUTIONS ET RÈGLEMENTS**

9.1 Remis en décembre

9.2 : Remis en 2018

9.3 : Résolution # 267-11-17

Modification tâches Daniel Huet

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QU'A compter de maintenant monsieur Daniel Huet est engagé à l'année : soit durant la période estivale les mêmes tâches, préposé à l'entretien des infrastructures municipales et période hivernale préposé au chalet des sports, entretien et fonctionnement. Son salaire est de 691.20\$/semaine peu importe le nombre d'heures travaillées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 : Résolution # 268-11-17

Déficiences Chalet des Sports/politique location-armature-barrure et porte

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le tarif pour la location au chalet des sports est de 125\$ (conciergerie et permis boisson) peu importe le nombre d'heures.

QUE pour les déficiences toujours en attente, et pour l'armature; des soumissions ont été demandées et pour les barrures, elles seront installées par nos employés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-trésorière

9.5 : Résolution # 269-11-17

Bateaux pour boutiques

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal fasse l'achat d'un inventaire de petits bateaux fait par un artisan local au montant de 4000\$ qui sera prélevé à même le compte du Comité des loisirs, car ces bateaux sont vendus aux boutiques en période estivale, donc ce montant sera récupéré au cours des prochaines années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6 Résolution # 270-11-17

Formation nouveaux élus

SUR LA PROPOSITION DE MICHELE FOURNIER CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale madame Marie Dufresne à inscrire Mesdames Michèle Fournier et Nancy Cloutier à la formation des nouveaux élus sur le web, pour ce qui est de Madame Josée Boulay, elle préfère attendre en mars 2018 lorsque le cours se donnera en région.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 Résolution # 271-11-17

Renouvellement des assurances municipales

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise sa directrice générale madame Marie Dufresne à faire parvenir le montant de 40 029\$ payable en deux versements à la Mutuelle des Municipalités du Québec, représentant les assurances de la municipalité pour 2017-2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 : Résolution # 272-11-17

Suivi à faire : Oxycair-TECQ- MSP Rappports stations  
pompage-bilan eau potable-terrain Lacasse

Points remis : TECQ- MSP et terrain Lacasse

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise son maire, monsieur Denis Fortin à poursuivre dans le dossier Oxycair.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9 : Résolution # 273-11-17

Demande de lotissement

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise l'inspecteur municipal, monsieur Yvan Pruneau à émettre le permis de lotissement pour les lots 5 506 671, 6 100 900 et 6 100 901 tel que

demandé par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.10 : Résolution # 274-11-17

Paie des pompiers

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ, CONSEILLÈRE, IL EST résolu :

QUE la directrice générale, madame Marie Dufresne est autorisée à préparer les chèques pour les pompiers selon la politique en vigueur et selon la fiche remise.

---

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.11 Résolution # 275-11-17

Servitude fosse résidence du 528, route 132

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil mandate le notaire Kevin Dufresne à finaliser le dossier concernant la servitude de la fosse du 528, route 132 qui n'a pas été réalisée lors des travaux d'assainissement des eaux usées.

QUE le maire, monsieur Denis Fortin et la directrice générale madame Marie Dufresne sont autorisés à signer tous documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12 : Résolution # 276-11-17

Programme de subvention au Transport Adapté

ATTENDU QUE le transport adapté est un service essentiel qui permet aux personnes à mobilité réduite de jouir d'une certaine autonomie dans leurs déplacements;

ATTENDU QU'il y a une demande grandissante en soins de santé notamment spécialisés et que le gouvernement du Québec prône le maintien à domicile des personnes handicapées et des personnes âgées en perte d'autonomie;

ATTENDU QUE la clientèle transportée par TACIM est de plus en plus vieillissante et que leur handicap est de plus en plus lourd ;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) a apporté certaines modifications au Programme de subvention au transport adapté en 2017;

ATTENDU QUE ces modifications sont venues notamment modifier la méthode de calcul de la contribution de base du Ministère et les dates de versement de l'aide financière;

ATTENDU QUE, par souci d'assurer la viabilité des services, le MTMDET a décidé de n'appliquer aucune diminution à sa contribution de base et de verser la même aide financière en 2017 qu'en 2016;

---

Maire

---

Sec-trésorière

ATTENDU QUE la modification des dates de versement de l'aide financière du MTMDET est venue grandement affecter la capacité des organismes d'offrir des services en continu au cours de l'année;

**EN CONSÉQUENCE,**

Il est proposé par SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE et **UNANIMENT RÉSOLU** :

- QUE le préambule fait partie intégrante de la présente résolution;
- QUE le conseil municipal de Cloridorme demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) de maintenir la contribution de base du Ministère de 2017 aux organismes pour l'année 2018 et les années futures pour assurer la viabilité des services;
- QUE le conseil municipal de Cloridorme demande au MTMDET de maintenir dans le programme l'allocation supplémentaire lors d'augmentation de l'achalandage;
- QUE le conseil municipal de Cloridorme propose au MTMDET d'appliquer les dates de versement suivantes aux organismes municipaux et inter-municipaux pour assurer la stabilité des services:

VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION DE BASE (CB)	% CB	DATES PROPOSÉES
1 <sup>er</sup> versement	33 %	31 janvier
2 <sup>e</sup> versement	33 %	30 avril
3 <sup>e</sup> versement	34 %	31 août

- QU'une copie de la présente résolution soit transmise au MTMDET et à l'Union des transports adaptés et collectif du Québec (UTACQ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12/B Résolution # 277-11-17

Mandat

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE COTÉ CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate madame Nathalie Francoeur à représenter la municipalité au sein du TACIM.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.13 : Résolution # 278-11-17

Droit de veto du maire/réunion octobre

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

Que la résolution # 258-10-17 concernant les déplacements du maire qui n'ont pas été acceptés par le conseil est valide, aucune modification suite au veto du maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.14 retiré de l'ordre du jour

9.15: Résolution # 279-11-17

Engagement pompier

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal engage Éric Paquette comme pompier volontaire de Cloridorme et qu'il s'engage à compléter sa formation afin d'obtenir son attestation de pompier 1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.16 : discussion avec l'inspecteur municipal une vérification plus fréquente sera effectuée et une ré-évaluation au printemps

9.17 **AVIS DE MOTION**

AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT .....

JE, SOUSSIGNÉ, JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE donne avis de motion, avec dispense de lecture, en vertu de l'article 445 du Code municipal du Québec, qu'à une prochaine séance sera présenté en vue de son adoption, le règlement portant sur le Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité- Que le projet de règlement a été soumis aux élus et approuvé.

AVIS DE MOTION DE LA PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT .....

JE, SOUSSIGNÉ, NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE donne avis de motion, avec dispense de lecture, en vertu de l'article 445 du Code municipal du Québec, qu'à une prochaine séance sera présenté en vue de son adoption, le règlement portant sur la régie interne des séances du conseil municipal - Que le projet de règlement a été soumis aux élus et approuvé.

9.18 : Résolution # 280-11-17

Demandes du comité de la Torpille

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le Comité des Loisirs, suite à la demande du Comité de la Torpille à remettre un chèque de 1 000\$ à la Fabrique et d'organiser la fête pour les bénévoles (maximum 700\$).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.19 : Résolution # 281-11-17

Refoulement HLM

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal paiera le nettoyage du tapis pour une résidente du HLM suite à un refoulement d'égout et acheminera la facture à Plante Vacuum à cause du fait qu'ils ont retardé la vidange de la fosse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.19/B : Résolution # 282-11-17

Représentant municipal HLM

SUR LA PROPOSITION DE MICHÈLE FOURNIER CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate madame Josée Boulay et monsieur Marcel Minville à représenter le conseil municipal au sein du CA de l'Office municipal d'habitation de Cloridorme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.20 : Résolution # 283-11-17

Représentant municipal/développement social MRC

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE IL EST  
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal mandate madame Michèle Fournier à  
représenter le conseil municipal au sein du comité de  
développement social de la MRC.

QUE la première réunion du comité se tiendra au chalet des  
sports le 4 décembre et que le local leur est prêté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.21 : Résolution # 284-11-17

Signature chèques et autres effets bancaires

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER IL EST  
RÉSOLU :

QUE tous les chèques et/ou effets bancaires de la  
municipalité soient tirés au nom de la municipalité et  
signé de sa part par monsieur Denis Fortin, maire et la  
directrice générale madame Marie Dufresne ou dans l'absence  
ou dans l'incapacité d'agir du maire par le maire suppléant  
du moment, résolution qui sera à ce moment-là transmise à  
la Caisse.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.22 : Résolution # 285-11-17

Maire suppléant

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER, IL EST  
RÉSOLU :

QUE madame Nancy Cloutier soit le prochain maire-  
suppléant. Madame Cloutier accepte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.23 Résolution # 286-11-17

Déneigement des routes municipales

SUR LA PROPOSITION DE MICHÈLE FOURNIER CONSEILLÈRE, IL  
EST RESOLU que le conseil autorise ce qui suit :

Toutes les routes municipales ci-après énumérées dont  
l'entretien incombe à la municipalité seront déneigés  
l'hiver pour la circulation des véhicules automobiles.

- Route de la Montagne ; Route du Brûlé ; Route  
Huet ;
- Route Langlais ; Route du Quai ; Route de la  
Colonie ;
- Route Clavet ; Route Beaudoin ; Route Poirier ;
- Route Côté ; Route de la Pointe ; Route du  
Coteau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9.24 Résolution # 287-11-17

Association chasse et pêche/nouveau comité

CONSIDÉRANT QUE l'Association Chasse et Pêche n'est plus en fonction depuis 2 ans et que des gens de l'extérieur de la municipalité sont prêts à obtenir les droits de l'Association (bail et chalet);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Cloridorme en payant les baux ne voulait pas perdre les acquis que possédait l'Association;

CONSIDÉRANT QUE certains citoyens sont intéressés à remettre sur pied l'Association et que le conseil municipal désire aider le nouveau C.A.;

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR SOPHIE CÔTÉ  
CONSEILLÈRE ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accorde un montant de 1 000\$ comme mise de fonds et un montant de 1 000\$ afin de régler les taxes municipales et scolaires et autres frais connexes.

QUE cette aide financière proviendra du Comité des Loisirs de Cloridorme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.25 Résolution # 288-11-17

Camp de jour Grande Vallée

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE, IL EST RESOLU :

QUE le conseil autorise sa directrice générale, madame Marie Dufresne à faire parvenir un montant de 700\$ (7 jeunes) à l'Association Sports et Loisir de Cloridorme pour le camp de jour, comme par les années passées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.26 Résolution # 289-11-17

Éco-centre/MRC

SUR LA PROPOSITION DE MICHÈLE FOURNIER CONSEILLÈRE, IL EST RESOLU :

QUE le conseil autorise sa directrice générale, madame Marie Dufresne à faire parvenir la facture concernant des réparations à l'éco centre, tel qu'entendu avec la MRC (solde de l'aide financière reçue de la MRC).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- Directrice générale

Madame Marie Dufresne est absente pour raisons familiales.

11- Rapport de l'inspecteur municipal

Monsieur Pruneau mentionne qu'il a commencé ses routes il demande aux gens d'être vigilent afin de ne pas enneiger les bornes fontaine. Il remercie ceux qui portent une attention particulière aux bornes fontaines près de leur résidence.

Monsieur Francoeur mentionne que la machinerie est prête pour l'hiver.

Rapport du chef pompier

Monsieur Pruneau mentionne qu'à partir de maintenant la situation reviendra à la normale.

**12- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions portant sur : félicitations de la part des citoyens présents, belle initiative pour l'engagement de Daniel, remerciement pour le don de la fabrique, sur Oxycair, cannabis, améliorations au parc des références.

**Clôture de la séance**

13-Résolution # 290-11-17

Clôture de la séance

SUR LA PROPOSITION DE MICHÈLE FOURNIER CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 20h25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Denis Fortin maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Sec-trésorière

---

---

